



## Proposition de Communication au Forum 2016

**Thème 1 : Intégrer les valeurs culturelles, paysagères et écologiques dans le plan de gestion**  
**a) Définition et évaluation de la valeur patrimoniale d'un site**

### **Reconnaître et préserver la valeur culturelle (archéologique, historique, paysagère...) d'une réserve naturelle**

---

MOULIS Isabelle - BE HOMMES et TERRITOIRES

ROMET Emmanuelle – Réserve Naturelle Régionale Sainte-Lucie, PNR Narbonnaise en Méditerranée

#### RESUME

Par sa diversité géologique et biologique et par son histoire très riche, l'île Sainte-Lucie allie un patrimoine naturel et paysager et un patrimoine bâti, architectural, archéologique et vernaculaire tout à fait exceptionnel.

Propriété du Conservatoire du Littoral, l'île fait partie intégrante de la réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie, dont les gestionnaires (Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et commune de Port-la-Nouvelle) s'attachent à assurer la préservation des écosystèmes, l'entretien des cheminements et la sécurité du public.

La diversité biologique de ses écosystèmes, étroitement liée à la richesse de sa mosaïque paysagère, résulte en grande partie de l'histoire humaine de l'île.

Occupée depuis l'époque romaine, de nombreux vestiges attestent des diverses occupations de l'île au fil du temps : carrières, ports, vigie, bergerie... Sans conteste, le Domaine de Sainte-Lucie constitue le joyau historique et architectural de l'île. Longé par le Canal de la Robine, classé Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO), qui garantit depuis le XVIIe siècle les échanges de Narbonne avec la Mer Méditerranée, ce magnifique corps de bâtiments témoigne et a conservé les spécificités architecturales et organisationnelles du domaine agricole qui exploite et met en valeur l'ensemble des terroirs de l'île depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

La valeur patrimoniale du domaine de Sainte-Lucie tient tout particulièrement à son unicité dans l'histoire régionale depuis l'Antiquité, à son témoignage de l'organisation d'un domaine agricole du XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'authenticité de son insertion dans le site environnant et à l'exemplarité des principes de fonctionnement dans le respect du site et des ressources naturelles qui l'inscrit dans le développement durable...

Aussi, bien que la Réserve Naturelle ait l'ambition de préservation du patrimoine naturel, la gestion de l'île ne peut négliger (se détourner et ignorer) du devenir du domaine de Sainte-Lucie, situé au pied de l'île Sainte-Lucie au bord du canal de la Robine et de l'étang de l'Ayrolle, dans un site naturel exceptionnel.